

1<sup>ère</sup> Adhésion     2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> Club     Mutation \*

\* (Si v \*\* Si vous avez été inscrit au moins une fois, même après plusieurs années, dans un club de tir FFTir

**Article 1er** (du Règlement Intérieur du Club, à lire au secrétariat avant validation de votre dossier)

Les demandes d'adhésion sont formulées au moyen des documents mis à la disposition des requérants par la Société (cf. site internet du club stsv.fr).

Seuls les dossiers complets sont traités et remis au Président. Les demandes sont soumises au comité directeur et traitées en réunion.

En cas d'acceptation, le nouveau membre sera invité à s'inscrire sur EDEN – FFTir afin de procéder à l'établissement de sa licence de tir numérique par la Fédération.

En cas de rejet, le comité directeur n'est pas tenu d'exposer les motifs de sa décision. Celle-ci est sans appel et notifiée par courrier simple au demandeur. Tous les documents fournis à l'appui de la demande lui sont restitués.

Nom (En lettres capitales) :	Prénom(s) :
Date de Naissance :	CP & Lieu de Naissance :
Adresse actuelle :	
Commune :	Code postal :
Nationalité :	Profession :
Téléphone(s) (si n° en liste rouge, le préciser) :	Courriel(s) (en lettres capitales) :
Fixe :	
Portable :	

**Ne concerne que les Mutations & 2<sup>nd</sup> / 3<sup>ème</sup> club**

Déjà titulaire d'une autorisation(s) de détention d'arme(s) :    Oui     Non

Calibres détenus    22 LR    9 mm    38    45ACP    222    223    357    Autre :

Adhérent et/ou licencié d'une autre(s) société(s) de tir, joindre une photocopie de votre licence et indiquer le(s) nom et adresse de la (des) Société(s) de Tir :

Date de la dernière saison en tant qu'adhérent à un club :

**Pour tous les adhérents :**

Compte tenu de la présence de photos et de vidéos sur le site internet, donnez-vous votre accord à la STSV pour la diffusion du droit à l'image :    Oui     Non

Je souhaite être informé des compétitions :    Oui     Non

**Liste des pièces à fournir (cf. stsv.fr)**

1 <sup>ère</sup> adhésion / Mutation / 2 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup> Club	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Photocopie du certificat médical d'aptitude à la pratique du tir sportif</li> <li>- 1 Photocopie R/V de la Carte Nationale d'Identité / Passeport</li> <li>- 1 Extrait du casier judiciaire Bulletin n°3</li> <li>- 1 Photo d'identité récente (ITAC &amp; logiciel club)</li> <li>- Autorisation parentale signée des 2 parents (Mineurs)</li> <li>- Règlement (<i>chèque à l'ordre de la STSV ou liquide – cf. grille tarifaire sur stsv.fr</i>) / <b>Pas de CB !</b></li> </ul>
---	---

**Nota :** Le club ne pratique pas le prorata temporis en cas de fermeture pour raison sanitaire, d'état ou autre.

**Le demandeur** s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFTir et de la STSV,  
et a pris connaissance du **Règlement Intérieur** du club.

*L'adhésion au club implique de participer à la vie du club en tant que membre actif pouvant être sollicité par le Comité Directeur pour des servitudes ou prestations éventuelles au cours de la saison de tir.*

*Le tir est un loisir/sport qui nécessite une assiduité dans sa pratique pour la sécurité de tous.*

#### **Détention d'arme & Renouvellement de licence** (CF. RI STSV)

Les adhérents souhaitant obtenir une détention (*avis « vert »*) devront avoir réalisé **au moins 7 séances** de tir incluant les 3 tirs contrôlés sur la saison de tir. La détention n'est autorisée, et validée, qu'au renouvellement de licence, soit dès l'inscription en 2<sup>ème</sup> année de présence au club.

La demande peut en être initiée en fin de saison, pour la saison suivante sous réserve d'une assiduité suffisante.

Les possesseurs de détentions sont, pour des raisons de sécurité lors de l'utilisation de leurs armes, et d'assiduité, **fortement invités à participer *a minima* aux 7 séances par saison.**

En cas de non-respect du nombre minima de tirs par saison, si le renouvellement de la licence est validé, il se fera **automatiquement** au tarif 1<sup>ère</sup> adhésion.

*Date & signature (obligatoires)*

*Lu & approuvé*

#### **Adhésion / Mutation / 2<sup>nd</sup> – 3<sup>ème</sup> Club :**

Solo  Couple  Famille - Code grille tarifaire (cf [stsv.fr](http://stsv.fr))

(ex. : CA1, FAE1...)

Si couple ou famille, indiquer le nombre de dossier(s) d'adhésion affilié(s)

(ex. : 1, 2, 3, 4...)\*

\* Dossiers affiliés (Le demandeur initial est le dossier 0. Donc, épouse ou enfant = n°1, enfant 2 = n° 2, etc.).

Merci de joindre 1 fiche d'adhésion par membre de la famille avec **une adresse mail différente** > **Impératif** afin d'établir la licence personnelle sur **EDEN**.

Dossier n°	Nom	Prénom
1		
2		
3		
4		

*En cas de souci pour remplir votre dossier, contactez-nous via le formulaire du site internet, ou téléphonez au secrétariat de préférence les lundi ou mercredi après-midi pour être conseillé(e)s.*